



À CHANDLER

12 RÉSIDENCES ET CHALETS SECOUÉS PAR LES FORTES MARÉES

PAGE 4



(Photo Photo Ville de Chandler)



(Photo Thierry Haroun)

Percé: le salaire
des élus est accepté

PAGE 3



(Photo Alain Lavoie)

Ciment McInnis:
rien d'inquiétant ?

PAGE 5

Caroll Gagnon

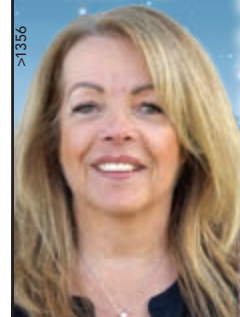
Épilation permanente
à la lumière pulsée

PROMOTION
hivernale

25\$ de rabais

sur demi jambes
avec nouvelle
inscription.
(par traitements)

Régulier 165\$



5, Alex-Marc-Antoine
STE-THERÈSE-DE-GASPÉ
418 385-1544



LA VENTE DU MILLION

PERMETTEZ-VOUS DE RÊVER!

MAGASINEZ ET GAGNEZ

1 000 000 \$

Vous avez une chance de gagner avec chaque tranche d'achat de 100 \$



ÉPARGNEZ 100 \$

399⁹⁹ **16⁶⁶**
24 mois
Courant: 499,99

ZEPHYR
Hotte murale de 30 po. PTR-666595
• Moteur interne
• 450 PCM • 3 vitesses
• Filtre autonettoyant
• Éclairage halogène



1299⁹⁹ **25⁹⁹**
50 mois

MAYTAG
Cuisinière avec four à convection PTR-655803
• Surface de cuisson en vitrocéramique
• Four autonettoyant «AquaLift»
• Ronds expansibles
• Zone réchaud
• Préchauffage rapide



12 CHANCES

CONGÉLATEUR TIROIR

1299⁹⁹ **25⁹⁹**
50 mois

JUSQU'À 50 VERSEMENTS SUR TOUS LES ÉLECTROMÉNAGERS



Réfrigérateur de 18,6 pi cu PTR-655372
• Congélateur tiroir • Éclairage au DEL • Tablettes de verre anti-débordement • Balconnets ajustables
• Tiroirs à humidité contrôlée



KitchenAid
Lave-vaisselle encastrable PTR-620506
• Cuve en acier inoxydable
• Capacité de 14 couverts
• Départ différé • 6 cycles
• 5 options • Lavage intuitif

799⁹⁹ **22²²**
36 mois

7 CHANCES

2 TAXES ET 50 VERSEMENTS SUR TOUS LES MATELAS ET LES LITS ARTICULÉS

ÉPARGNEZ 100 \$



Matelas Cliff 2
• Surface en mousse mémoire Gel
• Ventilation permettant d'expulser l'air du corps hors du matelas
• Base de soutien ferme

OREILLER DE CORPS ERGO LAVANDE GRATUIT à l'achat d'un matelas Zedbed
Une valeur de 199,99

NOUS PAYONS LES 2 TAXES

999⁹⁹

17³⁹ **50 mois**
Courant: 1 099,99

Garantie 10 ans

Double PTR-666897

8 CHANCES

2 - Le mercredi 17 janvier 2018 - Le Havre

CONCOURS EXCLUSIF
À tous ceux qui auront complété leur profil client

EN JANVIER, COUREZ LA CHANCE DE GAGNER ce fauteuil inclinable motorisé RELAXION une valeur de 1089⁹⁹

POUR PARTICIPER : rendez-vous au tanguay.ca ou textez le mot «Écran» au 1 800-TANGUAY (826-4829)

AMEUBLEMENTS TANGUAY

1^{er} Gagnant-Finaliste **Maurice Gauthier**
Chicoutimi

Pour connaître les gagnants-finalistes consultez les annonces TVA

Livraison gratuite*

375, montée Industrielle-et-Commerciale RIMOUSKI | NOUVELLE LIGNE SANS FRAIS: 1 800-TANGUAY (826-4829)



Les financements sont octroyés par Accord D Desjardins et les versements sont sujets à approbation du service de crédit Accord D Desjardins. Toutes les taxes (TPS et TVQ) et écofrais applicables sont payables à Ameublements Tanguay au moment de l'achat. Le montant payable en versements égaux exclut les taxes de vente (TPS et TVQ) et les écofrais. Si un versement vient souffrir, un intérêt sera calculé à compter de la date d'échéance du versement au taux annuel de 19,5% et sera chargé mensuellement au compte du client par Accord D Desjardins. (Ex.: solde en souffrance de 100\$, l'intérêt pour une période de 30 jours sera de 1,63\$). Non jumelable à une autre promotion. Photos à titre indicatif. Prix, produits et modalités de paiements sont sujets à changements sans préavis. Livraison à la grandeur du Québec et du Nouveau-Brunswick, cependant certaines régions peuvent être assujetties à des frais. Détails en magasin. Ce concours est ouvert à tous les clients âgés de 18 ans et plus. Une participation sera remise avec chaque tranche d'achat de 100\$ effectué durant les dates de la promotion dans tous les Ameublements Tanguay et Signature Maurice Tanguay. (non valide sur les achats antérieurs). «La vente du Million» débute le 1^{er} janvier et se termine le 28 février 2018 à 17 heures. Aucun achat requis. *Règlements disponibles en magasin et sur tanguay.ca. Cette annonce est en vigueur jusqu'au 21 janvier 2018. **Livraison gratuite à la grandeur du Québec et du Nouveau-Brunswick, cependant certaines régions peuvent être assujetties à des frais. Détails en magasin.

>1165

Salaires des élus: feu vert de la population !

THIERRY HAROUN

MUNICIPAL. Les élus de la Ville de Percé se sont voté une augmentation de salaire le 9 janvier, et ce, avec le soutien de la population.

Personne n'a déchiré sa chemise sur la place publique sur le sujet, outre deux questions pointues par des citoyens qui n'ont mené finalement à pas grand chose lors de la séance municipale.

La vingtaine de citoyens présents ont donc été témoins d'un vote unanime qui permet de doubler la rémunération totale de la mairesse, Cathy Poirier, passant de 29855\$ à 60000\$, ce qui inclut les allocations de dépenses non-imposables de 16000\$.

Le traitement total des huit conseillers, pour une population de quelque 3300 habitants, sera aussi à la hausse, passant de 7500\$ à 10500\$, le tout étant rétroactif au 1^{er} janvier dernier. La masse salariale totale des élus augmente de quelque 54000\$ annuellement.

Bref, un vote qui est passé comme une lettre

à la poste, ce qui fait dire à la mairesse, et avec raison, que la population lui a donné son feu vert en la matière du fait qu'elle justifie le doublement de son salaire pour se donner à plein temps comme mairesse.

« Je pense que les gens comprennent très bien la situation et la réalité avec ce que ce poste demande sur le plan de l'engagement. »

- Cathy Poirier

« Je suis très contente. Je pense que les gens comprennent très bien la situation et la réalité avec ce que ce poste demande sur le plan de l'engagement. C'est très positif », dit la mairesse Cathy Poirier.

Sur un autre sujet, la mairesse a déclaré que concernant l'avenir du quai, les négociations sont toujours en cours entre Québec et Ottawa et qu'elle entendait bien suivre le

dossier de près puisque ce dossier fait partie de ses grandes priorités.

BESOIN DE POMPIERS

La séance municipale a aussi été l'occasion de lancer un appel à la population pour dire que la municipalité a grand besoin de pompiers volontaires, et pas moins d'une quinzaine pour combler les besoins des trois casernes qui desservent un large territoire.

Le directeur général, Félix Caron, rappelle que ce sont des emplois bien rémunérés. « Oui absolument. Ça paie 15\$ l'heure par intervention et ça peut atteindre 17\$ l'heure avec une formation complète. La formation est payée et les gens qui sont intéressés n'ont qu'à faire part de leur intérêt auprès du directeur du Service incendie ou encore à moi. Il y aura une recherche d'antécédents qui sera faite par la Sûreté du Québec. » Actuellement, il y a une trentaine de pompiers répartis dans les trois casernes, alors qu'il en faudrait 45 au minimum pour avoir une quinzaine de pompiers par caserne.



La mairesse de la Ville de Percé, M^{me} Cathy Poirier. (Photo Thierry Haroun)

Les travaux préparatoires à la reconstruction de la 132 à Newport sont commencés

ALAIN LAVOIE

alain.lavoie@medomedia.com

TRAVAUX ROUTIERS. Le ministère des Transports du Québec a démarré le 6 décembre dernier des travaux de déboisement préparatoires à la reconstruction de la route 132 dans ce secteur.

On se rappellera qu'en mars dernier à New Carlisle, le ministre régional du temps, Sébastien Proulx, avait annoncé des investissements importants de plusieurs millions sur la 132 dans Rocher-Percé.

Le Journal Le Havre écrivait que « dans la MRC du Rocher-Percé, les investissements sont très importants en raison de la rénovation complète de la route 132, à Newport et Pabos-Mills, au cours des deux prochaines années. »

L'hebdomadaire ajoutait: « Pour la Phase I, en 2018, des travaux importants de reconstruction de la route 132 se dérouleront dans le quartier Newport, de la Route Cyr Est à la décharge du Lac Blanc, sur une longueur de 2,4 kilomètres. »

Yves Berger, directeur régional au ministère des Transports du Québec, explique que les travaux à Newport et Pabos-Mills se dérouleront en deux phases. « Nous serons en



Les travaux de déboisement se termineront au cours des prochaines semaines. (Photo Alain Lavoie)

cours de travaux en 2018 dans le secteur de Newport sur une distance de 2,4 km. La phase deux que nous sommes en train de travailler viendra après (2019). C'est un projet qui va au-delà de 30 millions de dollars. »

Comme l'indiquait Transports du Québec, dans un courriel reçu la semaine dernière: « le Ministère effectue actuellement des travaux de déboisement sur 1,8 km (secteurs de Newport et Pabos-Mills) en prévision du projet de réaménagement de la route 132 à Chandler. Le contrat, qui a été octroyé à l'entreprise Sani-Sable Inc. (de Maria) au montant de 128820\$, a débuté le 6 décembre et devrait prendre fin vers la mi-janvier. Ces travaux n'occasionnent aucune entrave à la circulation. »

En bref

Budget de Port-Daniel – Gascons

Le budget de la municipalité sera présenté au cours des prochaines semaines ou encore au début du mois de février. Interrogé là-dessus la semaine dernière, M. Henri Grenier, maire de la municipalité a déclaré: « Nous attendons l'évaluation finale de Ciment McInnis qu'on devrait recevoir le 26 janvier prochain. Suite à la réception de ce document, nous pourrons faire notre budget. » (A.L.)

Deloitte.



Ensemble, pour atteindre vos objectifs

Deloitte est fière d'annoncer l'ouverture de son nouveau bureau en Gaspésie, à New Richmond.

Deloitte est l'un des cabinets de services professionnels les plus importants au Canada. Nous offrons des services dans les domaines de la certification, de la fiscalité, de la consultation et des conseils financiers aux entreprises de toutes tailles.

Daniel Leblanc, CPA-CA et Rachèle Leblanc seront heureux de vous rencontrer pour discuter de vos projets d'affaires en vous apportant de judicieux conseils.

Notre nouvelle équipe est prête à vous accompagner et à vous aider à être les leaders de votre marché aujourd'hui et à déterminer où vous désirez être demain.

dleblanc@deloitte.ca 418-392-9001
rleblanc@deloitte.ca 418-392-9995

216, boulevard Perron ouest, New Richmond, G0C 2B0

www.deloitte.ca

Fortes marées : l'heure est au bilan à Chandler

THIERRY HAROUN

TEMPÊTE. L'heure est au bilan suivant les fortes marées qui ont frappé le littoral de Chandler dans la nuit du 4 au 5 janvier dernier.

Pas moins de 12 résidences et chalets situés le long de la rue de la plage ont été secoués et endommagés, parfois très sérieusement, alors que 9 personnes ont dû être évacuées rapidement pour assurer leur sécurité en plein milieu de la nuit.

M. Bobby Bastien, le chef en Sécurité incendie de Chandler, raconte que lui et son équipe étaient à pied d'œuvre pour l'évacuation. « On était huit pompiers en devoir cette nuit-là pour assurer le suivi de la tempête et faire de la prévention. Il nous a fallu d'abord identifier les gens et les localiser en cas d'évacuation et c'est ce qu'on a fait à 3h30 le matin alors que la mer commençait à gagner du terrain et passer par-dessus. L'évacuation s'est bien déroulée. »

Mission accomplie donc pour le chef pompier qui a remis toutes les informations parti-

nelles aux autorités provinciales pour la suite des choses. « De notre côté, quand on a terminé notre travail nous avons remis nos informations à la Sécurité civile. »

Justement, le directeur régional de la Sécurité civile, Jacques Bélanger, confirme que l'évacuation et le mode opératoire de toutes équipes mobilisées se sont bien déroulés. Il fait également valoir que l'heure est au bilan dans le but de savoir qui aura droit à une aide financière au titre de la loi. « On est à faire un bilan complet. Nos experts sont sur place que ce soit des géomorphologues ou encore des hydrologues. Mais je peux déjà vous dire que les chalets ne sont pas éligibles au programme spécial du gouvernement. Seules les résidences principales le sont, le cas échéant. »

LA MAIRESSE SATISFAITE

Les personnes évacuées ont depuis regagné leur résidence respective, confirme la mairesse, Louissette Langlois, qui tient à saluer toutes les équipes « qui ont fait un très bon travail ». Elle tient toutefois à dire aux citoyens



12 résidences et chalets situés le long de la rue de la plage ont été secoués et endommagés, parfois très sérieusement, alors que 9 personnes ont dû être évacuées.

(Photo Thierry Haroun)

concernés par les malheureux événements de faire preuve de patience.

« Absolument. Il faut faire preuve de patience pour voir s'ils ont droit à une aide

parce que des tempêtes il y en a eu partout au Québec », dit-elle en rappelant qu'il existe deux bureaux régionaux de la Sécurité civile, soit à Gaspé et Rimouski.

ÊTRE À LA BONNE PLACE AU BON MOMENT. DEHORS.

GÎTE DU MONT-ALBERT

50%

 de rabais sur la 3^e nuitée, en chambre ou en chalet

*Valide sur les séjours effectués d'ici le 2 avril 2018, à l'exception des nuitées du 2 au 10 mars 2018. Nouvelles réservations seulement. Certaines conditions s'appliquent.

sepaq.com | 1 800 665-6527

RÉSEAU **Sépaq** 

Le HAVRE

47, rue Baker, local 7, Gaspé (Québec) G4X 1P1
Tél.: 418 368-3242 • Ventes: 418 368-3242
Annonces classées : 1 877 726-6730
Sans frais : 1 844 392-5083
www.lehavre.ca

MEDOMEDIA

Édité par Radio du Rocher Percé inc.

Président : André Méthot

Directeur général : Claude Dauphin

Directeur projets spéciaux : Manuel Castilloux

Journaliste : Alain Lavoie
alain.lavoie@medomedia.com

Coordonnatrices aux ventes : Manon O'Connor
Valérie Lévesque

Conseillères publicitaires : Allyson Cahill-Vibert
Marie-Claude Poirier

Infographie : Icimédias
ISNN 0226-6407

MIXTE
Papier issu de sources responsables
FSC® C011825

Distribuée par
publi sac

RÉSEAU SÉLECT

TIRAGE : 8 364
EXEMPLAIRES IMPRIMÉS

Imprimé par : Imprimeries Transcontinental inc., division Transcontinental de la Capitale, 5000, rue Hugues-Randin, Québec (Québec) G2C 2B4

Veillez recycler ce journal



Vente des actions de la Caisse de dépôt dans Ciment McInnis : pas très inquiétant

ALAIN LAVOIE

alain.lavoie@medomedia.com

AFFAIRES. La nouvelle de la fin de semaine à l'effet que la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) envisageait de vendre sa participation dans Ciment McInnis n'inquiète pas le maire de Port-Daniel – Gascons, M. Henri Grenier.

Selon lui, il n'y a vraiment rien d'inquiétant là-dedans et convient que « ce n'est vraiment pas dans la mission de la Caisse de dépôt d'opérer une cimenterie, c'est certain. Présentement, c'est l'actionnaire principal, c'est elle qui détient le contrôle de Ciment McInnis. »

LES FAITS

Rappelons que la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) qui avait pris le contrôle de Ciment McInnis en août dernier, songe à se départir de ses actions dans cette entreprise gaspésienne.

Selon des informations publiées dans le quotidien, Le Devoir, la Caisse et ses partenaires (Investissement Québec et Bombardier-Beaudoin) « étudieraient différents scénarios concernant la poursuite des

activités de la cimenterie, construite moyennant des dépassements de coûts de plus de 400 millions. L'usine a coûté plus de 1,5 milliard de dollars. »

Le quotidien ajoute que « les différentes options évaluées incluraient la vente pure et simple de l'usine située en Gaspésie, la recherche de nouveaux partenaires ou encore le maintien de la situation actuelle. » Aucune décision n'aurait été prise jusqu'à présent.

RÉACTIONS

La directrice communications et responsabilité sociale d'entreprise, M^{me} Maryse Tremblay a précisé au Journal Le Havre par courriel que Ciment McInnis « ne commente pas ce dossier puisqu'il s'agit d'un sujet qui relève du conseil d'administration. »

Le maire Henri Grenier affirme que le mandat donné par la Caisse est normal : « Je voyais ça venir. Je me disais que la Caisse allait certainement faire quelque chose dans un an, un an et demi, au moment où Ciment McInnis allait opérer à 100%. C'est un peu plus tôt que prévu. »

M. Grenier précise « que la Caisse surveille (testé) le marché pour voir comment il

se comporte face à ça. Ça ne m'étonne pas qu'une telle chose puisse arriver. Il se brasse tellement de grosses affaires tous les jours dans le monde de la finance. Non, pas d'inquiétude, car la cimenterie est en opération » présentement.

Le maire précise que la production va bien

à la cimenterie. « La Caisse s'était donné trois ans, je crois, pour atteindre le plein potentiel de production. Présentement, je pense qu'ils sont au-delà de leurs objectifs. Ils ont pas mal de contrats de signer et un gros bateau de plusieurs milliers de tonnes viendra chercher du ciment en février. »



La nouvelle que la Caisse de dépôt envisage vendre sa participation dans Ciment McInnis n'inquiète aucunement le maire de Port-Daniel – Gascons, M. Henri Grenier. (Photo Alain Lavoie)

Ciment McInnis : un calcul électoral ?

ALAIN LAVOIE

alain.lavoie@medomedia.com

POLITIQUE. Le député indépendant du comté de Gaspé, M. Gaétan Lelièvre, voit dans cette affaire, Caisse de dépôt/Ciment McInnis, un petit jeu politique de la part du gouvernement Couillard.

Le député, en effet, se questionne sur la portée réelle de toute cette affaire. « Ce qui m'inquiète, c'est qu'à la veille des élections, le gouvernement veut se faire bonne presse. On sait que le dossier de la cimenterie, comme celui de l'éolien d'ailleurs, n'a pas toujours eu bonne presse. Ce sont des dossiers qui ont eu mauvaise presse et le gouvernement a investi de l'argent dans ces dossiers. Alors, est-ce que le gouvernement veut en faire un enjeu politique pour montrer que ce n'est pas un bon dossier et, en bout de ligne, il s'en libère pour aller chercher des appuis pour la prochaine élection ? Si c'est ça, cela m'inquiète. »

Gaétan Lelièvre affirme que personne ne connaît le véritable mandat donné par la Caisse pour vendre ses actions dans Ciment McInnis. « On ne connaît pas le mandat. Il ne faut pas être naïf avec ça. Le gouvernement ne fait rien pour rien surtout pas quelques mois avant les élections. »

DE L'INFORMATION SVP

Pour le député, le gouvernement du Québec a l'obligation d'informer la population à ce sujet. « Nous avons appris cette information en même temps, tout le monde. Mais, on ne sait pas ce qui se cache sous cette histoire. On ne connaît pas l'objectif qui sous-tend ce mandat (donné) de la Caisse de dépôt. Si c'est un mandat courant qui est émis sur les gros placements de la Caisse ou



Le député Gaétan Lelièvre voit un petit jeu politique dans cette histoire de la Caisse de dépôt. (Photo Archives Le Pharillon)

Investissement Québec, tant mieux. Mais le problème, c'est qu'on ne le sait pas. »

« Si c'est un mandat usuel, un mandat courant donné dans l'ensemble de ces gros dossiers, cela peut s'expliquer, poursuit M. Lelièvre. Je crois que les ministres en autorité et le ministre régional doivent nous donner l'heure juste dans tout ça. L'information est connue présentement, mais le problème c'est que cela crée de l'incertitude et nous n'avons vraiment pas besoin de ça. Nous n'avons pas 25 dossiers en Gaspésie de l'importance de Ciment McInnis parce que 200 jobs en Gaspésie c'est plus de 20 000 à Montréal. Nous avons besoin de tous ces emplois et présentement il y a des inquiétudes dans la population et le gouvernement doit nous donner l'heure juste et tant mieux s'il n'y a pas de conséquence négative. Présentement, nous n'avons pas d'information et nous sommes en droit d'en avoir. C'est 200 emplois, nous en avons besoin ici en Gaspésie. »

21 TÉLÉRADIOTHON DE LA RESSOURCE

RESSOURCE D'AIDE AUX PERSONNES HANDICAPÉES
BAS-SAINT-LAURENT - GASPÉSIE - ÎLES-DE-LA-MADELEINE

KARIM OUELLET VALERIE CARPENTIER MARCO CALLIARI PATRICK NORMAN ALEXANDRE DESILETS

LA BRONZE LAURENCE CASTERA SAM TUCKER NATHALIE LORD CHARLES TRUDEL BAND

COGECO MEGA SCENE AVEC LE BIZZ BIZZ BAND DAVE RICHER

DIMANCHE 21 JANVIER DE 10H À 20H
SUR LES ONDES DES TÉLÉS COMMUNAUTAIRES
ET LARESSOURCE.TV

Vivez la nouvelle ère

GIGA



NOUVEAU

Internet OPTIK GIGA¹

Notre forfait Internet le plus rapide à ce jour, exclusivement sur le réseau TELUS PureFibre^{MC}.

**Offert dans certaines localités.
Passez nous voir pour plus de détails.**

Boutique TELUS Plaza Paspébiac
Paspébiac • 418 752-3281

Boutique TELUS du Carrefour
New Richmond • 418 392-4445

Boutique TELUS Centre Hi-Fi
Carleton • 418 364-3883

Boutique TELUS Centre Hi-Fi
Bonaventure • 418 534-3281

 **TELUS**
détaillant autorisé*

1. La vitesse d'accès à Internet peut atteindre jusqu'à 950 Mbit/s en téléchargement et jusqu'à 250 Mbit/s en téléversement pour Internet OPTIK GIGA avec une connexion filaire entre le modem-routeur et la première pièce d'élément réseau. Une combinaison de connexions simultanées est nécessaire pour atteindre les vitesses maximales. Pour profiter pleinement de la vitesse, des composantes informatiques minimales sont requises. La vitesse des services Internet peut varier en fonction de la technologie utilisée, du lieu, des configurations, de l'encombrement du réseau, de l'utilisation des services à l'intérieur du domicile et du nombre d'utilisateurs. Le forfait Internet OPTIK GIGA permet une utilisation de données de 500 Go par mois de facturation pour le téléchargement et le téléversement combinés. Au-delà de cette limite, des frais de 1,50 \$ par Go excédentaire seront facturés, jusqu'à concurrence de 50 \$ de frais excédentaires par mois de facturation. TELUS, le logo TELUS, TELUS PureFibre, telusquebec.com, le futur est simple et OPTIK sont des marques utilisées avec l'autorisation de TELUS Corporation. © 2018 TELUS Communications inc.



FAIT POUR [PROFITER DE L'HIVER]

0% LOCATION^Φ + BONI DE 2 000 \$[†]

SUR MODÈLES SÉLECTIONNÉS



SORENTO 2017

« Au premier rang des VUS intermédiaires pour la qualité initiale, deux années sur trois aux É.-U. »



SORENTO LX TA
2018

Modèle SX Turbo TI illustré[‡]

FINANCEMENT À PARTIR DE **73 \$** /SEMAINE **0 %** **84 MOIS**^Φ

ACOMPTE DE 2 550 \$ ET BONI DE 750 \$ INCLUS^Φ

DISPONIBLE



MOTEUR DE SÉRIE : 2,4 L GDI 4 CYL.
MOTEURS DISPONIBLES : 2 L TURBO GDI ET 3,3 L V6

MEILLEUR CHOIX SÉCURITÉ



Lorsque équipé de caractéristiques reliées à la prévention de collisions frontales et des phares spécifiques.



SPORTAGE LX TA
2018

Modèle SX Turbo illustré[‡]

LOUEZ À PARTIR DE **64 \$** /SEMAINE **1,99 %** **39 MOIS**[‡]

ACOMPTE DE 1 595 \$ ET BONI DE 1 000 \$ INCLUS[‡]
POUR 169 SEMAINES | 16 000 KM/ANNÉE | KM EXCÉDENTAIRES : 0,12 \$/KM

DISPONIBLE



MOTEUR DE SÉRIE : 2,4 L GDI 4 CYL.
MOTEUR DISPONIBLE : 2 L TURBO GDI



FORTE 2017

« Au premier rang des voitures compactes pour la qualité initiale aux É.-U. »



FORTE LX BM
2018

Modèle SX BA illustré[‡]

FINANCEMENT À PARTIR DE **41 \$** /SEMAINE **0 %** **84 MOIS**^Φ ACOMPTE DE **0 \$**

BONI DE 2 000 \$ INCLUS^Φ

LA TOUTE NOUVELLE

RIO 5 PORTES LX BM
2018

Modèle EX Tech Navi illustré[‡]

FINANCEMENT À PARTIR DE **39 \$** /SEMAINE **0,99 %** **84 MOIS**^Φ

ACOMPTE DE 1 495 \$ ET BONI DE 1 200 \$ INCLUS^Φ

5 ANS / GARANTIE 100 000 KM
/ ASSISTANCE ROUTIÈRE KM ILLIMITÉS^{*}

• GARANTIE COMPLÈTE
• GARANTIE SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR

• 100 % TRANSFÉRABLE
• ASSISTANCE ROUTIÈRE PARTOUT EN AMÉRIQUE DU NORD



Le pouvoir de surprendre



304, boul. York Sud, Gaspé
1 855 368-4542
www.kiagaspe.com

Danny Blanchette
Directeur des ventes



Benjamin Fortin
Conseiller aux ventes

Ces offres sont accessibles à tout particulier qualifié qui prend possession d'un modèle Kia 2018 neuf sélectionné chez un concessionnaire participant du 3 au 31 janvier 2018. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix inférieur. Une commande du concessionnaire peut être requise. Des conditions s'appliquent. Visitez votre concessionnaire Kia pour tous les détails. Les véhicules illustrés le sont à titre informatif et peuvent comporter des accessoires et mises à jour offerts à coûts supplémentaires. Ces offres sont sujettes à changement sans préavis. Les offres comprennent les frais de transport et préparation jusqu'à 1 740 \$, les droits spécifiques sur les pneus neufs (15 \$) et la surcharge sur le climatiseur (100 \$ lorsque applicable). Les frais de permis, les assurances, l'immatriculation et les taxes applicables sont en sus. ^ΦLe financement de 0 % est disponible sur les modèles 2018 sélectionnés, **sur approbation de crédit**. Exemple de financement : l'offre de financement sur les modèles Sorento LX TA (SR75AJ) 2018/Forte LX BM (F0541J) 2018/Rio5 LX BM (R0551J) 2018 neufs avec un prix d'achat de 29 100 \$/15 070 \$/15 370 \$ est basée sur 364 paiements hebdomadaires de 73 \$/41 \$/39 \$ au taux de 0%/0,99 % pour 84 mois. Acompte de 2 550 \$/0\$/1 495 \$. L'offre comprend un boni de 750 \$/2000 \$/1 200 \$. Le coût de l'emprunt est de 0\$/0 \$/485 \$ pour une obligation totale de 29 100 \$/15 070 \$/15 370 \$. Certaines conditions s'appliquent. Visitez votre concessionnaire Kia pour tous les détails. Le financement de 0 %/0,99 % jusqu'à 84 mois est offert, **sur approbation de crédit**, sur les modèles Forte LX BM (F0541J) 2018/Sorento LX TA (SR75AJ) 2018/Rio5 LX BM (R0551J) 2018 neufs. Seuls les modèles Forte LX BM (F0541J) 2018/Sorento LX TA (SR75AJ) 2018/Rio5 LX BM (R0551J) 2018 neufs, bénéficient d'un taux réel de financement de 0 %/0,99 %. Pour tous les autres modèles, il y a des frais de financement nominaux jusqu'à 110 \$ pour couvrir les frais d'inscription au RDPRM (incluant les frais de l'agent). Offre disponible auprès des concessionnaires participants. Visitez votre concessionnaire Kia pour tous les détails. [‡]L'offre de location à partir de 0 \$ est disponible sur les modèles 2018 sélectionnés, **sur approbation de crédit**. Exemples applicables à la location : L'offre de location disponible sur le modèle Sportage LX TA (SP751J) 2018/Forte LX BM (F0541J) 2018, avec un prix d'achat de 26 950 \$/17 070 \$ est basée sur 169/156 paiements hebdomadaires de 64 \$/51 \$. Location 39/36 mois au taux 1,99 %/0 % avec un acompte de 1 595 \$/0 \$ ou échange équivalent. L'offre comprend un boni à la location de 1 000 \$/2 000 \$. Dépôt de sécurité de 0 \$, premier paiement et frais d'inscription au RDPRM incluant les frais de l'agent (jusqu'à 110 \$) exigibles à la livraison. Limite de 16 000 km par année et frais de 12 \$ le km additionnel. L'offre prend fin le 31 janvier 2018. ^{*}Boni jusqu'à 2 000 \$ est disponible à l'achat, à la location ou au financement des modèles et versions sélectionnés 2018 neufs, chez les concessionnaires participants. Le boni sera déduit du prix d'achat convenu avant taxes. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Certaines conditions s'appliquent. Voyez votre concessionnaire pour les détails. L'offre prend fin le 31 janvier 2018. Le prix d'achat des modèles illustrés Sorento SX Turbo TI (SR751J) 2018/Forte SX BA (F0747J) 2018/Sportage SX Turbo TI (SP751J) 2018/Rio5 EX Tech Navi (R0756J) 2018 neufs est de 44 350 \$/28 970 \$/41 450 \$/25 420 \$. Le Kia Sportage 2018 a remporté le prix de Meilleur choix sécurité+ 2017 par la Insurance Institute for Highway Safety (IIHS). Modèles des É.-U. testés. Pour plus de détails consultez www.iihs.org. Le Kia Sorento et la Kia Forte 2017 ont enregistré le plus petit nombre de problèmes par 100 véhicules dans leurs catégories respectives dans le cadre de l'étude de J.D. Power 2017 sur la qualité initiale aux États-Unis. L'étude 2017 est basée sur les réponses de 77 419 propriétaires de véhicules neufs, sondés de février à mai 2017, évaluant 189 modèles et reflète leur opinion après 90 jours d'utilisation. Votre expérience personnelle pourrait varier. Visitez jdpower.com. Les renseignements publiés dans cette annonce sont réputés être véridiques au moment de leur parution. ^{*}L'assistance routière illimitée n'est disponible que sur les modèles 2017 et au-delà. Pour plus de renseignements sur la garantie sans souci de 5 ans, visitez kia.ca ou composez le 1-877-542-2886. Kia est une marque de commerce de Kia Motors Corporation.

Aide médicale à mourir

Cinq demandes sur onze acceptées en deux ans

JEAN-PHILIPPE THIBAUT

jean-philippe.thibault@medomedia.com

SOCIÉTÉ. Depuis la mise en application de la loi concernant l'aide médicale à mourir, seulement cinq demandes ont été acceptées et administrées en deux ans dans le réseau de la santé en Gaspésie.

À titre comparatif, du 10 juin 2016 au 9 juin 2017, un total de 992 demandes ont été faites partout en province, mais seulement 62% d'entre elles ont été retenues. Une demande est notamment refusée

lorsque celle-ci ne répond pas aux différents critères élaborés dans la loi.

L'adjoint à la direction des soins infirmiers, Maxime Bernatchez, explique que beaucoup de formation a été offerte aux médecins afin de bien comprendre les tenants et aboutissants de la nouvelle loi entrée en vigueur en décembre 2015, mais qu'au final, l'implantation s'est relativement bien faite.

«La réception est totalement normale par rapport à ce qu'on s'attendait pour notre région. Il faut aussi rappeler que les médecins peuvent toujours exprimer une objection de

conscience mais leur responsabilité est d'assurer la continuité des soins. Ça signifie que c'est leur devoir de vérifier avec leurs collègues s'il y a un autre médecin disposé à répondre à ces demandes de soins de fin de vie.»

« La réception est totalement normale par rapport à ce qu'on s'attendait pour notre région »

- Maxime Bernatchez,

adjoint à la direction des soins infirmiers

Advenant qu'aucun professionnel ne serait disponible pour prodiguer ces services, la PDG prendrait alors le dossier en main afin de répondre adéquatement au patient. « Depuis l'implantation de la loi, il est arrivé à deux reprises qu'un médecin s'objecte à une

demande de soins de fin de vie », explique Maxime Bernatchez.

FORMATION CONTINUE

En 2017, on compte 58 infirmières auxiliaires du CISSS de la Gaspésie qui ont reçu une formation de 10 heures sur l'aide médicale à mourir, où il a été question des relations avec la personne en soins palliatifs et ses proches. La collaboration avec l'équipe interdisciplinaire affectée à une personne en soins palliatifs a aussi été abordée. Une cinquantaine d'infirmières autorisées ont également suivi la formation en approche palliative. Le CISSS de la Gaspésie entend enfin offrir davantage de formation à l'ensemble de ses professionnels au fur à mesure que le ministère de la Santé donnera de nouvelles orientations à ce sujet.



Du 10 juin 2016 au 9 juin 2017, 992 demandes ont été faites partout en province, mais seulement 62% d'entre elles ont été retenues. (Photo depositphotos.com)

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES FONCTION PUBLIQUE QUÉBÉCOISE

ON VEUT VOTRE TALENT

Derrière la qualité de vie des Québécois, il y a des carrières pleines de défis.



TECHNICIENNE OU TECHNICIEN DES TRAVAUX PUBLICS, CLASSE NOMINALE

Fonction publique québécoise

Période d'inscription : Du 15 au 26 janvier 2018

Processus de qualification numéro : 26310RS08500004

Régions : Toutes les régions administratives du Québec

Vous aimeriez collaborer avec des professionnels dans divers domaines tels que le génie civil, l'architecture, l'arpentage, la géodésie ou l'évaluation foncière ? À titre de technicienne ou de technicien des travaux publics, vous pourriez être appelé à préparer des plans, des devis et des documents techniques d'ouvrages fixes, à assurer le contrôle de la réalisation des travaux qui en résultent, à estimer les coûts ou encore à réaliser des inspections.

Que vous soyez finissante ou finissant ou que vous ayez de l'expérience, inscrivez-vous !

Consultez la section « Appels de candidatures disponibles » du site **CARRIERES.GOUV.QC.CA** ou téléphonez au **1 866 672-3460** pour obtenir les détails sur ces emplois et la façon de poser votre candidature.

La fonction publique québécoise a mis sur pied des mesures d'accès à l'égalité en emploi à l'intention des femmes, des membres de communautés culturelles, des autochtones, des anglophones et des personnes handicapées.

Québec

LA FONCTION PUBLIQUE AU SERVICE DU QUÉBEC

Remerciement

HG
DIVISION



Thérèse Briand

Monsieur Edouard Beaudin, ses enfants : feu Maurice, Huguette (Marcel), Lucette (Réjean), André (feu Lise), Paul (Jeanne), Johanne (Jean-Pierre), Nadine (Stéphane), ainsi que les membres des familles Beaudin et Briand désirent remercier tous ceux et celles qui leur ont témoigné des marques de sympathie, soit par offrande de messes, fleurs, visites, télégrammes, dons ou assistance aux funérailles lors du décès de Dame Thérèse Briand survenu le 13 décembre 2017 au Centre hospitalier de Chandler à l'âge de 80 ans et 6 mois.

Salons Funéraires J. F. Fortin & Fils 418 689-3050

Entreprise Certifiée DISTINCTION par la Corporation des thanatologues du Québec

Veillez considérer ces remerciements comme personnels.

Faites part de vos condoléances à la famille via le site web: www.hgdivision.com

Remerciements

HG
DIVISION



André Morrison

Jason (Jennifer), Cindy (Eric), et feu Tim, ainsi que les membres des familles Morrison et Mallette désirent remercier tous ceux et celles qui leur ont témoigné des marques de sympathie, soit par offrande de messes, fleurs, visites, télégrammes, dons ou assistance aux funérailles lors du décès de M. André Morrison époux de feu Mme Lucille Mallette survenu le 12 décembre 2017 à sa résidence de Gascons à l'âge de 64 ans et 7 mois.

Salons Funéraires J. F. Fortin & Fils 418 689-3050

Entreprise Certifiée DISTINCTION par la Corporation des thanatologues du Québec

Veillez considérer ces remerciements comme personnels.

Faites part de vos condoléances à la famille via le site web: www.hgdivision.com



TOUT VIENT À POINT À QUI N'ATTEND PAS



ON PAIE

LES
3
PREMIERS
MOIS*

JUSQU'À 1 500 \$ AU TOTAL
SUR LES FORD 2017/2018
NEUFS SÉLECTIONNÉS

LOUEZ
L'ESCAPE SE 2018 À TRACTION AVANT

158 \$[◇]

AUX DEUX SEMAINES

60 MOIS

1,49 %

TAUX ANNUEL

0 \$ ACOMPTE

ÉQUIVAUT À
79 \$[^]
PAR SEMAINE

OU

OBTENEZ

2 500 \$^{}**

EN ALLOCATION DE LIVRAISON
SUR LES ESCAPE 2017 NEUFS

LES MEMBRES DE COSTCO ADMISSIBLES
OBTIENNENT UN RABAIS ADDITIONNEL DE

1 000 \$[†]

SUR LES FORD 2017/2018
NEUFS SÉLECTIONNÉS



Visitez trouvezvotreford.ca
ou le détaillant le plus près pour plus de détails.

**C'EST FACILE
D'EMBARQUER
AVEC FORD**

130 VERSEMENTS AUX DEUX SEMAINES. ALLOCATION DE 16 000 KM/ANNÉE. FRAIS DE 0,12 \$ PAR KM EXCÉDENTAIRE. L'OFFRE INCLUT 1 890 \$ EN FRAIS DE TRANSPORT ET TAXE SUR LE CLIMATISEUR.

Les véhicules illustrés peuvent être dotés d'équipements offerts en option. Les concessionnaires peuvent vendre ou louer à prix moindre. Ces offres s'adressent à des particuliers admissibles uniquement, sur approbation du crédit par Crédit Ford. Pour obtenir tous les détails, consultez votre concessionnaire Ford, ou appelez le Centre des relations avec la clientèle Ford au 1 800 565-3673. Pour les commandes à l'usine, un client admissible peut se prévaloir des primes/offres promotionnelles de Ford en vigueur soit au moment de la commande à l'usine, soit au moment de la livraison, mais non des deux.

* Cette offre est en vigueur du 1^{er} décembre 2017 au 28 février 2018 et s'adresse aux résidents canadiens. Recevez un total de 1 500 \$ CA applicable sur des versements mensuels ou aux deux semaines à l'achat ou à la location (sur approbation du crédit par Crédit Ford du Canada Limitée), ou une prime de 1 500 \$ CA en argent, applicable à l'achat au comptant des véhicules Ford 2017 ou 2018 neufs, à l'exception des modèles suivants : châssis-cabine, châssis nu, fourgon tronqué, Focus, Fiesta, C-MAX, F-150 Raptor, Mustang Shelby® GT350 et GT350R, Ford GT, F-650 et F-750. Cette offre peut être combinée à toutes les offres des détaillants, à l'exception du programme de primes aux parcs commerciaux et du programme d'encouragement aux modifications commerciales (ne peut être combiné au programme de primes aux parcs commerciaux, à l'assistance-compétitivité des prix, à la réduction de prix aux gouvernements ou aux primes pour la location quotidienne).

† L'offre de location est en vigueur jusqu'au 31 janvier 2017, et est basée sur le prix de détail suggéré par le constructeur (PDSC) de l'Escape SE 2018 à traction avant de 29 289 \$ (le PDSC comprend la contribution du concessionnaire de 750 \$). Le paiement aux deux semaines, dans le cas où un acompte de 0 \$ est versé, est de 158 \$ pour une obligation locative totale de 20 520 \$ et la valeur de rachat optionnelle est de 10 213 \$. La mensualité exigible pour un financement sur 60 mois à 1,49 % de taux annuel est de 342 \$. Taxes en sus.

^ Le paiement hebdomadaire est présenté à des fins de comparaison seulement et est calculé comme suit : le paiement aux deux semaines est divisé par 2, soit le paiement.

‡ Cette offre est en vigueur du 1^{er} décembre 2017 au 28 février 2018 uniquement (« la période de l'offre ») et s'adresse aux résidents canadiens membres en règle de Costco, en date du 30 novembre 2017, ou avant. Recevez 1 000 \$ à l'achat ou à la location de tous les autres véhicules Ford (à l'exception des Focus, Fiesta, C-MAX, F-150 Raptor, Mustang Shelby® GT350 et GT350R, F-150 XL 4x2 à cabine simple, à fourgon tronqué/châssis-cabine, F-650 et F-750) (chacun étant un « véhicule admissible »). Une seule offre est applicable à l'achat ou à la location d'un (1) véhicule admissible par membre admissible de Costco, jusqu'à concurrence de deux (2) véhicules par numéro de membre de Costco seulement. Cette offre est transférable aux personnes vivant dans le même foyer qu'un membre admissible de Costco. Les taxes s'appliquent avant la déduction de l'offre. ®: utilisée en vertu d'une licence accordée par Price Costco International, Inc.

** Jusqu'au 31 janvier 2018, obtenez 2 500 \$ en rabais du constructeur à l'achat ou à la location d'un véhicule Ford Escape 2017 neuf. Les rabais à la livraison ne peuvent être combinés aux incitatifs clients relatifs aux parcs automobiles.

†† © 2018 Sirius Canada Inc. « SiriusXM », le logo SiriusXM, de même que les noms et logos des stations sont des marques de commerce de SiriusXM Radio Inc. utilisées en vertu d'une licence.

© 2018 Ford du Canada Limitée. Tous droits réservés.



De série pour la plupart
des véhicules Ford
avec abonnement de
6 mois prépayés^{††}.

Profitez également de la parution GRATUITE
 de votre annonce sur **VosClassées.ca.**

Heure de tombée: jeudi 14 h

Heures d'affaires du service téléphonique: de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

Mode de paiement:

À NOS ANNONCEURS: Assurez-vous que le texte de votre annonce est exact dès sa parution, sinon il faut nous en aviser immédiatement. En cas d'erreur, notre responsabilité se limite uniquement au montant de l'achat de la première semaine de parution de votre annonce. Toute discrimination est illégale.

**POUR TOUT ACHETER
 ET TOUT VENDRE,
 près de chez vous**

Un seul numéro 1-866-637-5236

IMMOBILIER
100 à 299

MARCHANDISE
300 à 399

SERVICES
400 à 599

EMPLOI ET FORMATION
600 à 799

ÉVÈNEMENTS SPÉCIAUX
800 à 899

VÉHICULES
900 à 999

205 Logements / appartements à louer

2-1/2, 3-1/2, 4-1/2, chauffés, éclairés. Chandler, Grande-Rivière, Cap-d'Espoir, 418-782-5395, 418-782-6463

2X4-1/2 à louer à Ste-Thérèse-de-Gaspé et Anse-à-beaulieu. 514-601-2773

À Chandler: 3-1/2, 4-1/2, chauffés/éclairés, chiens interdits. 418-689-3799, message

CHANDLER (Pabosmills): 3-1/2, 4-1/2. Libres. Non chauffé, non éclairé. Pas de chien. 418-689-4258



310 Divers à vendre

SCIERIES MOBILES à partir de 4,397\$ Coupez bois de toutes dimensions avec votre propre scierie à ruban portative. Info & DVD gratuits, www.ScieriesNorwood.ca/400QN 1-800-408-9995, poste: 400QN.

424 Astrologie/occultisme

Ana Médium pure, 40 ans d'expérience, ne pose aucune question, réponses précises et datées, confidentielles. Tél.: 514-613-0179 (Avec ou sans Visa/Mastercard)

484 Services divers

SAAQ - SAAQ - SAAQ Victime d'un accident automobile? Vous avez des blessures? Contactez-nous. Consultation gratuite. M. Dion Avocats, tél: 1-855-282-2022 www.sossaaq.com

485 Agence de rencontre avec permis

CONTACTS directs et rencontres sur le service # 1 au Québec! Conversations, rencontres inattendues, des aventures inoubliables vous attendent. Goûtez la différence... Appelez le 1-877-661-2626 pour les écouter ou bien, pour leur parler, depuis votre cellulaire, faites le # (carré)6910 (des frais peuvent s'appliquer) L'aventure est au bout de la ligne.

Un don d'espoir pour la vie
1-877-288-7441
 ArmeeduSalut.ca

La faiblesse soudaine de l'un de vos bras est un signe d'AVC

Apprenez à reconnaître les signes de l'AVC
 fmcœur.ca/VITE

VISAGE (voir vision)
 INCAPACITÉ (voir incapacité)
 TROUBLE DE LA PAROLE (voir trouble de la parole)
 EXTREME URGENCE (voir urgence)

FONDATION DES MALADES DU CŒUR ET DE L'AVC

En bref

Appel de candidatures

Le Conseil des arts et des lettres du Québec (Conseil), en collaboration avec Culture Gaspésie, lance l'appel de candidatures pour le Prix du CALQ – Œuvre de l'année en Gaspésie. Ce prix, assorti d'un montant de 5 000 \$, primera une œuvre originale présentée publiquement pour la première fois entre le 9 février 2016 et le 8 février 2018. Le prix sera attribué lors des activités entourant l'assemblée générale annuelle de Culture Gaspésie en juin 2018. La date limite pour le dépôt des candidatures est le 9 février 2018. Les candidats admissibles sont les artistes et les écrivains professionnels ainsi que les collectifs d'artistes et d'écrivains professionnels œuvrant dans les domaines suivants: arts du cirque, arts numériques, arts visuels, arts multidisciplinaires, chanson, cinéma-vidéo, danse, littérature, conte, métiers d'art, musique, théâtre et recherche architecturale. Info: nous vous invitons à contacter Odrée Robichaud au 1 800 820-0883, poste 225 ou par courriel à comm@culturegaspesie.org. (A.L.)

POURVOIRIE DE LA SEIGNEURIE DU LAC MÉTIS INC.

TIRAGE AU SORT - PÊCHE AVEC HÉBERGEMENT ET CHASSE AU PETIT GIBIER AVEC HÉBERGEMENT 2018

Le tirage public aura lieu le samedi 3 février 2018 à 13 h
 à l'Hôtel Le Navigateur, Salle Kendall, 130, avenue Belzile, Rimouski.
 Date limite de participation : 26 janvier 2018



MODALITÉS POUR LES DEUX TIRAGES AU SORT :

Les participants et le public en général sont invités. Le sceau de la Société Canadienne des postes fera office de validation. Les photocopies sont acceptées. Une réponse sera envoyée par la poste à chacun des participants indiquant leurs rangs de sélection et la date à laquelle ils seront contactés pour effectuer leur choix. **Les personnes que nous ne pourrions rejoindre perdront automatiquement leur rang.** Taxes incluses dans le prix du coupon. Les participations sont non remboursables. Les participants doivent être âgés de 18 ans ou plus. Faire un chèque ou un mandat-poste à l'ordre de : POURVOIRIE DE LA SEIGNEURIE DU LAC MÉTIS INC. Un chèque sans fonds annule automatiquement la participation.

COUPON D'INSCRIPTION Pourvoirie de la Seigneurie du Lac Métis inc. Écrire LISIBLEMENT en lettres MAJUSCULES sinon le coupon pourrait être annulé.

Nom : _____ Prénom : _____ Adresse : _____
 Ville : _____ Province : _____ Code postal : _____ Téléphone : Rés. : (____) _____ - _____
 Bur : (____) _____ - _____ Poste : _____ Cellulaire : (____) _____ - _____ Courriel : _____
 Substitut** : Nom : _____ Prénom : _____ ** Remplaçant du chef de groupe ou personne-ressource
 Téléphone : Rés. : (____) _____ - _____ Cellulaire : (____) _____ - _____ Bur : (____) _____ - _____ Ext : _____

NOMBRE DE PARTICIPATION : LIVRET (5 APPLICATIONS)

PÊCHE _____ X 8 \$ = _____ X 35 \$ = _____
 PETIT GIBIER _____ X 8 \$ = _____ X 35 \$ = _____

MODE DE PAIEMENT :

Chèque Mandat poste Carte de crédit (Visa Master Card Amex)
 Numéro de carte : _____ Date expiration : _____ Signature : _____

Case postale 68, St-Charles-Garnier
 (Québec) G0K 1K0 • Tél. : 418 750-8978
 Courriel : pourvoires@xplornet.com
 Site Internet : seigneurielacmetis.qc.ca

Le Tribunal de la sécurité sociale très critiqué



Gaétan Cousineau.
(Photo Pharillon – Archives)

THIERRY HAROUN

ASSURANCE-EMPLOI. Tous le savaient, mais ç'a pris un rapport d'experts pour le confirmer : le Tribunal de la sécurité sociale de l'assurance-emploi, mis sur pied par les Conservateurs de Stephen Harper, ne répond vraiment pas aux besoins de la clientèle. À tel point qu'il est recommandé, par le rapport de la firme KPMG commandé par Ottawa, de revoir l'organisme de fond en comble.

Précisons d'abord que c'est Le Devoir qui a, en exclusivité, dévoilé les grandes lignes du document dévastateur le 3 décembre. Un rapport que le ministre fédéral, Jean-Yves Ducloux, avait pourtant en main depuis octobre, mais sans pour autant le dévoiler. Deux jours après la publication surprise du Devoir, le cabinet du ministre a publié le rapport sur le fil

de presse avec à la clé une déclaration selon laquelle son gouvernement prenait acte des constats et des recommandations du rapport en s'engageant « à apporter des changements considérables et significatifs au système de recours. Ceci inclut de placer les Canadiens au cœur du processus en répondant aux préoccupations soulevées au sujet des réexamens ainsi que des appels à tous les paliers. »

Avant la mise sur pied du TSS, le délai moyen pour une décision était de 44 jours, alors que désormais il est de 228 jours, soit cinq fois plus.

CONSTATS SÉVÈRES

Trop bureaucratique, voire trop procédural et légaliste, manque de clarté dans les jugements, délais trop longs pour être entendu, langue de bois des juristes, un tribunal distant et un processus d'appel impersonnel et intimidant sont autant de constatations émises dans le rapport de quelque 200 pages.

Les auteurs recommandent donc à Ottawa de revoir de fond en comble le mode opératoire du Tribunal. Pour ce

faire, lit-on, il est recommandé de procéder à « un rétablissement – ou un renouvellement – du TSS. Il faudra passer d'une orientation primaire sur la loi vers une orientation portée davantage sur le client, en tirant parti de la souplesse maximale fournie par la loi et le règlement habilitants du TSS. Ce renouvellement devra être accompagné d'une éthique en matière de leadership ».

PAS ÉTONNÉ

Le coordonnateur du Mouvement Action-Chômage de la Gaspésie, Gaétan Cousineau, n'en est pas étonné. « Écoutez, ça peut prendre six, sept voire huit mois avant qu'une cause d'un chômeur soit entendue en appel. Cela a des conséquences sur les gens. Beaucoup même se découragent et ne vont pas en appel en raison des délais trop longs. Et en plus, ça se fait au téléphone ou visioconférence, c'est un processus très impersonnel. Avant le TSS, les appels se faisaient en personne, dans notre région devant des conseils arbitraux composés de gens d'ici. Maintenant, c'est un système distant », déplore M. Cousineau.



AVIS PUBLIC

PROJET DE RÈGLEMENT

DÉCRÉTANT L'ADOPTION DU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS DE LA VILLE DE PERCÉ

Conformément à l'article 12 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, **AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné par la greffière de la Ville de Percé :

- QU'**un projet de règlement décrétant l'adoption du code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de Percé a été présenté lors de la séance ordinaire tenue le 9 janvier 2018 en même temps qu'a été donné l'avis de motion requis par la loi;
- QUE** l'adoption de ce projet de règlement a pour but de se conformer à l'article 13 de la loi voulant qu'avant le 1er mars qui suit toute élection générale, toute municipalité doit adopter un code d'éthique et de déontologie révisé qui remplace celui en vigueur, avec ou sans modification;
- QUE** le code d'éthique et de déontologie projeté est identique à celui en vigueur;
- QUE** le projet de règlement peut être résumé ainsi qu'il suit :

Le code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de Percé poursuit les buts suivants :

- Accorder la priorité aux valeurs qui fondent les décisions d'un membre du conseil de la municipalité et contribuer à une meilleure compréhension des valeurs de la municipalité;
- Instaurer des normes de comportement qui favorisent l'intégration de ces valeurs dans le processus de prise de décision des élus et, de façon générale, dans leur conduite à ce titre;
- Prévenir les conflits éthiques et s'il en survient, aider à les résoudre efficacement et avec discernement;
- Assurer l'application des mesures de contrôle aux manquements déontologiques.

Les valeurs mises de l'avant par la municipalité, telles qu'énoncées à l'article 5 du projet de règlement sont : l'intégrité, le respect, la loyauté envers la municipalité, la recherche de l'équité, la transparence, la prudence dans la poursuite de l'intérêt public et l'honneur rattaché aux fonctions de membres du conseil.

L'article 6 dudit projet de règlement instaure des règles de conduite qui ont notamment pour objectif de prévenir :

- toute situation où l'intérêt personnel du membre du conseil peut influencer son indépendance de jugement dans l'exercice de ses fonctions;
- toute situation qui irait à l'encontre des articles 304 et 361 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (L.R.Q., chapitre E 2.2);
- le favoritisme, la malversation, les abus de confiance ou autres inconduites.

Le projet de règlement prévoit également les sanctions que peut entraîner un manquement à une règle prévue au code d'éthique et de déontologie, telles que définies à l'article 31 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*.

- 5. QUE** le conseil procédera à l'adoption du règlement lors de la séance ordinaire qui se tiendra le 6 février 2018, à 19 h, dans la salle de l'hôtel de ville.
- 6. QUE** le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la soussignée, hôtel de ville, 137, route 132 Ouest, Percé, aux heures normales de bureau.

Donné à Percé, le 17 janvier 2018.

Gemma Vibert,
Greffière

>1352

Deux nouveaux services pour faciliter les déclarations de revenus

COLLABORATION SPÉCIALE DOMINIQUE FORTIER

REVENUS. La ministre du Revenu national, Diane Lebouthillier, a annoncé à Sainte-Anne-des-Monts deux nouveaux services qui permettront de produire plus facilement les déclarations de revenus.

La première mesure annoncée concerne les deux millions de Canadiens qui produisent toujours leurs déclarations en format papier. Ces derniers n'auront plus à se déplacer dans un bureau de poste ou à la Caisse populaire pour aller chercher une trousse puisque celle-ci sera envoyée directement par la poste au mois de février. « Nous déployons ce service pour les gens qui n'ont pas accès à internet ou qui ne sont pas à l'aise avec la production de déclarations en ligne. C'est aussi plus pratique pour les gens à mobilité réduite », explique Diane Lebouthillier.

Ainsi, les Canadiens ayant produit leur déclaration en format papier l'an dernier recevront une trousse par la poste incluant deux copies des formulaires, un guide et une enveloppe préadressée. Il faut toutefois rappeler que les Québécois doivent quand même se procurer un formulaire additionnel pour la déclaration provinciale. Dès 2019, les formulaires fédéraux ne seront disponibles qu'à l'Agence du revenu du Canada.

Déclaration par téléphone

Par ailleurs, les citoyens qui ont des revenus fixes année après année pourront se prévaloir du service de déclaration de revenus par téléphone. Ce service s'adresse à 950 000 Canadiens qui déclarent les mêmes revenus chaque année, comme



La ministre Diane Lebouthillier lors de cette annonce à Sainte-Anne-des-Monts. (Photo Dominique Fortier)

les rentes de retraite ou les suppléments de revenus garantis. « Les gens appellent le service automatisé qui pose des questions simples pour les identifier. Il n'y a aucun calcul à faire et le système prendra en compte toutes les déductions applicables », explique la ministre du Revenu national.

L'Agence du Revenu du Canada enverra ensuite par la poste un document officiel avec un numéro de téléphone où les citoyens pourront appeler pour avoir davantage d'informations. Des mesures sont aussi prises pour éviter les tentatives de fraudes. « L'Agence n'enverra pas de courriel et ne fera pas d'appel aux contribuables pour avoir des informations supplémentaires. C'est le citoyen qui appellera à l'Agence », conclut Diane Lebouthillier.

Ces allègements pour les déclarations de revenus font partie du mandat qui avait été donné à la ministre afin de faciliter l'accessibilité à cet exercice annuel qui peut parfois être un défi pour les gens des régions éloignées et les personnes ayant des limitations pour se déplacer.

Annoncez dans les babillards

Vous souhaitez annoncer votre activité dans ce babillard? Tous les organismes de la MRC du Rocher-Percé sont invités transmettre les détails à alain.lavoie@medomedia.com avant le jeudi midi.

Chevaliers de Colomb

Déjeuner des Chevaliers de Colomb, Conseil 3261 M^{re} Ross de Chandler, le samedi 20 janvier de 7 h à 12 h à la salle international au restaurant (le p'ti café de Chandler). Un don ira à la fondation de la sclérose en plaques de l'est du

Québec. Admission: adultes: 10 \$ et enfants moins de 12 ans 6 \$ à l'entrée. Pour info: Jean-Marc Tremblay au 418 689-9908 ou auprès des Chevaliers de Colomb.

Âge d'or de Gascons

Le Club de l'âge d'or « L'Étoile de la mer » de Gascons vous invite à un après-midi d'amateurs, le 21 janvier au Centre multifonctionnel de Gascons à 13 h. Également, il y aura assemblée ordinaire du Club de l'âge d'or le 12 février à 20 h au local du club. Bienvenue aux membres.

En bref

Conférence gratuite

Le Comité de parents de la Commission scolaire René-Lévesque invite les parents et la population à une conférence gratuite portant sur la démarche d'orientation chez les jeunes et l'influence des parents et de l'entourage dans ce processus. Cette conférence vise à outiller les parents et l'entourage afin de pouvoir aider les jeunes à mieux se connaître et découvrir les possibilités que le marché du travail peut leur offrir. On y abordera, entre autres, les rêves, la confiance en soi ainsi que les attitudes gagnantes pour faciliter l'exploration professionnelle et la prise de décision dans une démarche d'orientation. La conseillère d'orientation professionnelle, Martine Morin, présentera cette conférence dans 3 écoles secondaires de la Commission scolaire René-Lévesque du 18 au 24 janvier prochains. Dans notre région, elle se déroulera le mardi 23 janvier à 18 h 30 à l'école secondaire du Littoral de Grande-Rivière. (A.L.)



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée greffière de la susdite municipalité que lors d'une séance qui aura lieu le **29 janvier 2018, à 19 h**, dans la salle de l'hôtel de ville, le conseil de cette municipalité adoptera son budget pour l'année 2018 ainsi que son programme triennal d'immobilisations.

Les contribuables sont invités à y assister.

Donné à Percé, le 17 janvier 2018.

Gemma Vibert,
Greffière

>1351



AVIS PUBLIC

AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée greffière de la susdite municipalité que lors de la séance ordinaire tenue le 9 janvier 2018, le conseil municipal a adopté le règlement suivant:

- Règlement numéro 512-2017 relatif au traitement des élus municipaux.

AVIS est aussi donné que ledit règlement est déposé au bureau de la greffière de la municipalité où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance aux heures normales d'ouverture.

Donné à Percé, le 17 janvier 2018.

Gemma Vibert,
Greffière

>1350



Port-Daniel-
Gascons

LE MEILLEUR AVENIR POUR TOUS

AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AVANT
LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE
D'APPROBATION RÉFÉRENDAIRE

RELATIVEMENT AU RÈGLEMENT DE ZONAGE ET AU RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT ABROGEANT ET REMPLAÇANT LES RÈGLEMENTS DE ZONAGE ET DE LOTISSEMENT ACTUELLEMENT EN VIGUEUR SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL – GASCONS

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit:

1. À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 30^e jour du mois de novembre 2017, le conseil municipal a adopté le 11 décembre 2017, lesquels constituent le nouveau **Règlement de zonage** et le nouveau **Règlement de lotissement**.
2. Ces règlements contiennent des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées de l'ensemble du territoire de la Municipalité de Port-Daniel-Gascons afin que ces dispositions soient soumises à l'approbation des personnes habiles à voter à leur égard, conformément à la *Loi sur les élections et les référendums* dans les municipalités.
3. Le **Règlement de zonage** contient, entre autres, des normes relatives aux constructions et usages complémentaires ou temporaires, à l'apparence des constructions, aux normes d'implantation des bâtiments, à l'aménagement des terrains, aux clôtures, aux stationnements, aux enseignes, à la protection des rives et des lacs de même que les dispositions relatives aux constructions et usages dérogatoires, à l'entreposage, aux maisons mobiles, etc. Le règlement de zonage a également pour but de diviser le territoire en plusieurs zones afin de déterminer les usages (habitation, commerce, industrie, récréatif et institutionnel) autorisés ou prohibés.
4. Le **Règlement de lotissement** détermine principalement les dimensions et les superficies des lots et des terrains, les façons de tracer les rues et de régir ou prohiber certaines opérations cadastrales.
5. Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire du secteur concerné correspondant à la zone ou au secteur d'où elle proviennent, peuvent demander que ces règlements fassent l'objet d'un scrutin référendaire par l'inscription de leurs nom, adresse et qualité, appuyée de leur signature, dans un registre ouvert à cette fin.
Note: Toutes les personnes habiles à voter doivent obligatoirement s'identifier auprès du responsable du registre lors de la procédure d'enregistrement. Cette identification s'effectue à l'aide soit de sa carte d'assurance maladie délivrée par la Régie de l'assurance maladie du Québec, de son permis de conduire ou son permis probatoire délivrés sur support plastique par la Société de l'assurance automobile du Québec, de son passeport canadien.
6. Le nombre de signature requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu sur l'un ou l'autre des règlements est, dans le cas où il y a plus de 21 personnes intéressées dans la zone ou du secteur de zone d'où elle provient, par au moins 12 d'entre elles, ou dans le cas contraire, par au moins la majorité d'entre-elles. Si ce nombre n'est pas atteint, les règlements seront réputés approuvés par les personnes habiles à voter.
7. Les règlements peuvent être consultés à l'Hôtel de ville de Port-Daniel-Gascons sis au 494, route 132 à Port-Daniel, à compter de la parution de cet avis.
8. Les résultats des procédures d'enregistrement pour ces règlements seront annoncés à **16h30, le 25 janvier 2018** ou aussitôt qu'ils seront disponibles, dans la salle du conseil à l'Hôtel de Ville de Port-Daniel-Gascons.

ACCESSIBILITÉ DU REGISTRE

1. Pour être valide, toute demande doit:
 - a. indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
 - b. être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient, ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21;
 - c. être reçue dans les 8 jours suivant la dernière publication du présent avis, **soit au plus tard le 25 janvier 2018 à 16 h**, à l'adresse suivante:

Demandes de participation à un référendum
a/s M^{me} Chantale Vignet, Direction générale/secrétaire-trésorière
Municipalité de Port-Daniel-Gascons,
494, route 132
Port-Daniel-Gascons, Qc, G0C 2N0

CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE HABILE À VOTER

1. Toute personne qui, au moment d'exercer son droit, n'est frappée d'aucune incapacité de voter en vertu de la loi et qui remplit les conditions suivantes à la date d'adoption du règlement:
 - a. être une personne physique domiciliée dans la zone ou le secteur concerné d'où peut provenir une demande et être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec;
 - b. être propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins 12 mois.
2. Une **personne physique** doit être majeure au moment d'exercer son droit, être de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
3. Une **personne morale**, habile à voter et qui exerce son droit par l'entremise de l'un de ses membres, administrateurs ou employés, qu'elle désigne à cette fin par résolution.
La personne désignée doit également, en date de l'adoption du règlement et au moment d'exercer ses droits, être majeure, de citoyenneté canadienne, ne pas être en curatelle et n'être frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi;
4. **Les copropriétaires indivis d'un immeuble** ou cooccupant d'un établissement d'entreprise qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes à la date d'adoption du règlement:
 - a. être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins 12 mois;
 - b. être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins 12 mois comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit être produite avant ou en même temps que la demande.
5. Les personnes morales, les copropriétaires et cooccupants doivent produire, avant ou en même temps que la demande, une résolution désignant la personne autorisée à signer la demande et à être inscrite sur la liste référendaire, le cas échéant.
Elle prend effet lors de sa réception et demeure valide tant qu'elle n'est pas remplacée.
6. Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme une personne intéressée à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la *Loi sur les élections et les référendums* dans les municipalités.

DONNÉ à Port-Daniel-Gascons, 17 janvier 2018.

Chantal Vignet,
Directrice générale/secrétaire-trésorière

Une année record pour Sauvetage Adrénaline!

ALAIN LAVOIE

alain.lavoie@medomedia.com

GÉNÉROSITÉ. Dominique Giroux, l'initiatrice de Sauvetage Adrénaline (S.A.) n'en revenait pas: « Sauvetage Adrénaline, c'est fantastique. C'est une année record! »

Et Madame Giroux a tout à fait raison. L'organisation a amassé plus de 39600\$ cette année après ses activités de décembre dernier.

« C'est énormément d'argent pour une place comme ici », dit-elle. Qu'est-ce qui fait que S.A. est si populaire? « Je crois que les gens, après 23 ans, croient fermement en Sauvetage Adrénaline. Les gens voient vraiment tout ce que S.A. fait dans la population comme le bien-être, la santé, etc. J'ai de plus en plus de médecins qui nous offrent des commandites. J'ai même des entreprises qui me contactent... cela signifie que je n'ai plus besoin de les appeler », dit-elle.

Dominique Giroux explique que les gens d'affaires, commerçants et grands donateurs viennent en très grande majorité de la MRC du Rocher-Percé.

60 PARTICIPANTS

On le répète encore cette activité a connu un gros succès. « Cette année, nous avons plus de 56 jeunes et six adultes. La formule est excellente », précise M^{me} Giroux.

Cette dernière rappelle que plusieurs personnalités de la région étaient sur place afin de participer à cette activité ou encore rencontrer les gens. Des médecins ont participé à S.A., la députée-ministre, M^{me} Lebouthillier, était sur les lieux tout comme le maire de Grande-Rivière, M. Gino Cyr, et la préfète de la MRC, M^{me} Nadia Minassian.

Grâce aux sous amassés, Sauvetage Adrénaline pourra poursuivre ses activités. « Cette année, nous aurons trois plages à surveiller. C'est beaucoup, et tout ça grâce à Sauvetage Adrénaline. Ces plages sont Newport, la troisième plage à Pabos-Mills et je vais garder Pabos qui fonctionne très bien. »

Dominique Giroux précise qu'en plus des trois plages, les investissements seront réalisés dans l'achat d'aquaplanes et dans le renouvellement des équipements d'entraînement.



Des participants bien enjouisés à Sauvetage Adrénaline: l'enseignante Meggie Ritchie en compagnie du maire de Grande-Rivière, M. Gino Cyr, M^{me} Dominique Giroux ainsi que la préfète de la MRC Rocher-Percé, M^{me} Nadia Minassian. (Photo courtoisie Sauvetage Adrénaline)

En bref

Événements Gaspésia

Événements Gaspésia annonce le retour de la Série Trail Polaire Gaspésia dans quatre sites du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, soit le Mont-Castor de Matane le 27 janvier, le Géoparc de Percé le 17 février, le Parc du Mont-Saint-Mathieu de Saint-Mathieu-de-Rioux le 23 mars et la Station touristique Pin Rouge de New Richmond le 24 mars. Nouveauté cette année, la série est sanctionnée par la Fédération Québécoise d'athlétisme! La Série Trail Polaire Gaspésia propose des parcours de course à pied sur neige, en montagne et à la belle étoile, à même les domaines skiables et sentiers des sites participants. Des parcours de 2,5 à 10 kilomètres sont offerts aux coureurs alors que les enfants de moins de 10 ans sont conviés pour une course de 1 kilomètre sur un parcours spécialement conçu pour eux! Les activités de chaque Trail Polaire Gaspésia débutent à 17h avec la course des enfants et se terminent en soirée avec un sympathique party d'après-course. Il est possible de s'inscrire en ligne au www.gaspesia.org. (A.L.)



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC ADRESSÉ À TOUTE PERSONNE HABILE À VOTER DU TERRITOIRE CONCERNANT LE RECOURS POSSIBLE AUPRÈS DE LA CMQ AFIN D'EXAMINER LA CONFORMITÉ DE CERTAINS RÈGLEMENTS AU PLAN D'URBANISME

À toute personne habile à voter du territoire de la Municipalité de Port-Daniel-Gascons.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit:

1. Lors d'une séance tenue le 11 décembre 2017, le conseil municipal a adopté les règlements suivants:

- ✓ Règlement sur le plan d'urbanisme numéro 2017-05
- ✓ Règlement de zonage de remplacement numéro 2017-06
- ✓ Règlement sur le lotissement de remplacement numéro 2017-07

Les règlements ainsi adoptés font suite à l'entrée en vigueur du Schéma d'aménagement et de développement révisé de remplacement de la MRC du Rocher-Percé et visent à en revoir le contenu en conformité avec les objectifs de planification retenus au nouveau plan d'urbanisme adopté lors de la même séance.

Le Règlement de lotissement vise principalement à prescrire des normes quant à la superficie et à la dimension minimale des terrains ainsi qu'à la largeur et à la configuration des rues. Le Règlement de zonage vise principalement à diviser le territoire de la municipalité en zones et à déterminer les usages autorisés pour chacune de ces zones ainsi qu'à prévoir différentes règles visant à contrôler les constructions et les utilisations des terrains.

2. Toute personne habile à voter du territoire de la municipalité peut demander par écrit à la Commission municipale du Québec son avis sur la conformité du Règlement de zonage de remplacement numéro 2017-06 et du Règlement de lotissement de remplacement numéro 2017-07, au Plan d'urbanisme numéro 2017-05.

3. Cette demande doit être transmise à la Commission dans les 30 jours qui suivent la publication du présent avis.

4. Si la Commission reçoit, d'au moins cinq (5) personnes habiles à voter du territoire de la municipalité, une telle demande à l'égard de l'un de ces règlements, elle doit dans les soixante (60) jours qui suivent l'expiration du délai prévu à cet article, donner un avis sur la conformité du Règlement de zonage de remplacement numéro 2017-06 et du Règlement de lotissement de remplacement numéro 2017-05.

Donné à Port-Daniel-Gascons, ce 17 janvier 2018.

Chantal Vignet
Chantal Vignet
Directrice générale/ secrétaire-trésorière

>1348

ENLÈVEMENT DE LA NEIGE RÉGLEMENTATION APPLICABLE

Afin de faciliter le déneigement l'hiver, veuillez noter qu'il est interdit de stationner ou d'immobiliser un véhicule routier sur un chemin public entre 23 h 59 et 7 h 00, et ce, du 15 novembre au 1^{er} avril inclusivement. De plus, les bacs roulants (récupération, déchets, compostage) doivent être situés à l'extérieur de l'accotement et être déposés en bordure de la voie publique au plus tôt, à 16 h 00, la veille de la collecte. Ceux-ci doivent être retirés au plus tard, à 10 h 00, le jour suivant la collecte. Veuillez noter que nous ne sommes pas responsables des bris pouvant être causés aux bacs, et ce, en tout temps.



Cette réglementation est applicable sur l'ensemble du territoire des municipalités de Port-Daniel-Gascons, Chandler, Grande-Rivière, Sainte-Thérèse-de-Gaspé et Percé. Quiconque contrevient à ces dispositions commet une infraction et est passible d'une amende. Nous comptons sur la bonne collaboration de tous.

Merci!



>1347

17 familles participaient au Tournoi de hockey familial à Chandler

ALAIN LAVOIE

alain.lavoie@medomedia.com

HOCKEY. Plusieurs familles de la région ont participé à la 29e édition du Tournoi de hockey familial qui s'est déroulée du 27 au 30 décembre dernier au Centre Sportif Clément Tremblay, à Chandler.

En tout, 17 grandes familles de chez nous ont rivalisé de prouesses et d'efforts afin de remporter l'une des quatre classes en jeu à ce tournoi.

Les grands gagnants sont : en classe A, c'est la Famille Roussy qui l'a emporté sur la Famille Cyr par le pointage de 2 à 1. En classe B, la Famille Chouinard-Lantin a eu le dessus sur la Famille Blais par la marque de 5 à 2. La Famille Dupuis a eu le meilleur sur la Famille Fullum, 4 à 3 dans la Classe C. Finalement, en Classe D, c'est la Famille les Moreau qui l'a emporté 4 à 3 contre la Famille Huard.

Ajoutons qu'en classe D consolation, la Famille Chedore-Lagacé a remporté une belle victoire sur la Famille Hautcoeur.

Rappelons que c'est la Base de plein air de Bellefeuille, en collaboration avec la Ville de Chandler, qui a organisé ce Tournoi de hockey familial qui s'est déroulé les 27, 28, 29 et 30 décembre 2017 au Centre sportif Clément-Tremblay de Chandler.

Comme chaque année, les équipes devaient être formées de membres d'une même famille à condition que ceux-ci soient âgés de 16 ans et plus pendant le tournoi.

1 Les gagnants de la Classe A, la Famille Roussy.

(Photo gracieuseté Tournoi de hockey familial)

2 En classe B, la Famille Chouinard-Lantin a eu le dessus sur la Famille Blais.

(Photo gracieuseté Tournoi de hockey familial)

3 En Classe C, le grand gagnant est la Famille Dupuis.

(Photo gracieuseté Tournoi de hockey familial)

4 En Classe D, c'est la Famille Moreau qui a eu le meilleur sur les autres formations de sa catégorie.

(Photo gracieuseté Tournoi de hockey familial)



REVENU
QUÉBEC

NOUS RECRUTONS !

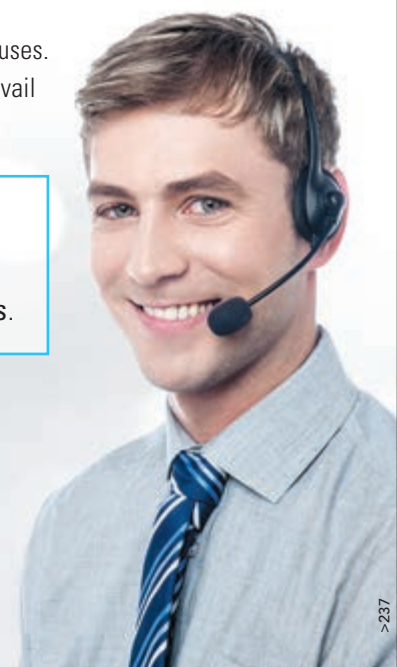


Préposées ou préposés aux renseignements (services en ligne)
Techniciennes ou techniciens (profil relations avec la clientèle)

Une dizaine de postes sont à pourvoir à Chandler.

- Mettez à profit vos aptitudes en service à la clientèle.
- Bénéficiez de conditions avantageuses.
- Profitez d'un environnement de travail moderne et dynamique.

**POSTULEZ AVANT
LE 26 JANVIER**
à revenuquebec.ca/emplois.



En bref

Centre d'action bénévole Gascons-Percé

La guignolée du Centre d'action bénévole Gascons-Percé (CAB) rassemble plusieurs bénévoles et partenaires et encourage la générosité de toute la communauté dans le but de donner aux moins nantis durant la période des Fêtes. Le CAB remercie le Carrefour Jeunesse Option Emploi et Jeunes en action, les agents de la Sûreté du Québec, poste de Pabos, et ses bénévoles, la population de la MRC Rocher-Percé qui a contribué à garnir les paniers et pour les dons en argent, Natrel (lait), les Automobiles Mauger Ford, le magasin Hart de Chandler (cadeaux pour enfants), les agents(es) de l'établissement de détention de Percé, le 96,3 Fm (publicité et partenaire de la Sûreté du Québec) et le CHNC. Grâce à tous ces efforts réunis, le CAB a pu amasser 26 628.10 \$ et beaucoup de denrées périssables et non périssables. Toute cette solidarité a permis d'offrir 122 bons d'achat (valeur de 100 \$), 41 bons d'achat à 150 \$ et 68 paniers de provisions (valeur de 175 \$) pour un grand total de 29 875.00 \$ partagé entre 308 adultes et 86 enfants. Également chaque enfant recevait un cadeau de Noël (commandite du magasin Hart et des agents(es) de l'établissement de détention de Percé). Toute l'équipe du CAB vous souhaite ses meilleurs vœux pour une très heureuse année. Merci à tous de votre générosité. (A.L.)



UNE ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS POUR VOUS CONSEILLER

Pourquoi vous devez acheter chez Mazda Gaspé :

- Service bilingue
- Équipe au service à l'écoute de vos besoins
- Équipe des ventes dynamique pour une expérience d'achat sans stress
- 5 véhicules de courtoisie à votre disposition lors de l'entretien de votre automobile
- Salle d'attente avec Wi-Fi et café gratuit
- La seule garantie kilométrage illimitée offerte de série
- La marque de véhicule la mieux cotée sur le marché automobile.

FAITES PARTI DU CLUB DES PASSIONNÉS DE CONDUITE

MAZDA 3 2017
manuelle

LIQUIDATION

14 984\$

+ pneus d'hiver



Stock 17084

MAZDA 3 2017
manuelle

LIQUIDATION

16 284\$

+ pneus d'hiver



Stock 17091

MAZDA 3 2017
automatique

LIQUIDATION

18 684\$

+ pneus d'hiver



Stock 17082

CX5 2017

Rabais de 2 500\$

(avec taux régulier)

+ pneus d'hiver



OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI



418 360-1388

1 877 360-1388

www.mazdagaspe.com

Mazda
ILLIMITÉE

VÉHICULE NEUF 3 ANS GARANTIE KILOMÉTRAGE ILLIMITÉE
ASSURANCE ROUTIÈRE 3 ANS
GRUPPO MULTIPROPRIÉTAIRE 3 ANS
ARTICULATION 7 ANS

Roulez autant que vous voulez. Aussi loin que vous voulez.